

1.0



LOGO DESJARDINS

Logo Desjardins

L'identité visuelle de Desjardins est constituée d'un bloc carré dans lequel est intégré le symbole et du nom Desjardins juxtaposé à droite. La couleur à privilégier pour ces deux éléments est le vert Desjardins. Des paramètres exclusifs sont associés au logo, lorsqu'il est utilisé seul.



Desjardins



LOGO DESJARDINS

Composition du logo

Les spécifications retenues pour la couleur, le dessin et la typographie contribuent à renforcer l'impact de la marque. Cette identification distinctive est vraiment représentative de Desjardins.

L'espace horizontal à respecter entre le symbole et le nom Desjardins correspond aux trois huitièmes de la largeur de l'hexagone, soit la distance F.

La longueur du nom Desjardins équivaut à cinq fois la largeur de l'hexagone, soit la distance G. Sur la hauteur, il est centré par rapport au symbole.



1.2



LOGO DESJARDINS

Signatures personnalisées

Dans tous les cas où une signature personnalisée au nom d'une caisse ou d'une société opérante est utilisée, la grosseur de la typographie du nom Desjardins doit prédominer sur celui de l'entité, dans une proportion de 60/40. La prépondérance du nom Desjardins contribue à la mise en valeur et au renforcement de la marque institutionnelle.

La signature personnalisée doit toujours se situer à droite du symbole et en-dessous du nom Desjardins, alignée à gauche avec ce dernier. Le nom de la composante peut être placé sur plus d'une ligne.

Le nom Desjardins ne doit pas être répété dans la dénomination de la composante.

La hiérarchie structurelle se manifeste également au niveau de la couleur. Le vert Desjardins est utilisé pour le symbole et le nom Desjardins; le nom de la composante est en noir.

N.B. : Le partenariat conclu entre la FCDQ et la FCPO prévoit que les caisses populaires de l'Ontario conserveront leurs règles d'affichage et que celles-ci pourront évoluer harmonieusement avec celles du Mouvement avec le temps.



Desjardins
Caisse Saint-Sauveur
de la Rive-Sud



Desjardins
Sécurité financière



Desjardins
Caisse d'économie des Employés
du Ministère de la Défense
nationale (Québec)

1.3



LOGO DESJARDINS

Mode de construction des signatures personnalisées

L'espace entre le symbole et la signature équivaut aux trois huitièmes de la largeur de l'hexagone, soit la distance F. L'espace horizontal maximum prévu pour le nom de la composante correspond à deux fois la longueur du nom Desjardins.

La signature est toujours située à droite du symbole et alignée avec le nom Desjardins. La première ligne est appuyée sur la ligne d'assise des caractères, sans tenir compte des jambages inférieurs. L'écart entre la force de corps et l'interlignage est de 3 (ex. : 12 pts/15, 20 pts/23).



1.3.1

Centre financier aux entreprises

Des normes particulières régissent la signature du Centre financier aux entreprises. La proportion de 60/40 s'applique aussi, mais «Centre financier aux entreprises» est placé sur deux lignes de la même largeur que le mot Desjardins. L'espacement entre les lettres doit être ajusté afin que tous les éléments forment un bloc. Lorsqu'une signature générique est utilisée pour plusieurs Centres financier aux entreprises, la proportion doit être modifiée à 60/35 pour conserver un aspect esthétique au bloc signature.

Si le nom comprend un déterminant, il en est séparé par un filet de la même longueur que le bloc signature. La grosseur des caractères utilisés pour le déterminant correspond à 75 % du «D» de Desjardins, répartis sur une, deux ou trois lignes, de manière à ne pas dépasser le mot Desjardins. La typographie utilisée est l'Optima bold.

Si l'espace disponible ne permet pas d'appliquer la signature verticale, on peut utiliser une version horizontale, dans le cas, entre autres, de la papeterie. L'appellation «Centre financier aux entreprises» s'écrit alors sur une seule ligne, séparée du déterminant par un filet de 2 % de la grosseur de typographie du Centre financier aux entreprises (filet de 6 pts pour typographie de 300 pts). Les proportions des caractères sont les mêmes que pour la signature verticale.



LOGO DESJARDINS



1.4



LOGO DESJARDINS

Exemples de non-respect
de l'identification visuelle



L'ancien bloc-marque et le nom Desjardins



L'hexagone et le nom Desjardins



Trop d'espace entre le symbole et le nom Desjardins



En deux couleurs et pas assez d'espace
entre le symbole et le nom Desjardins



Nom de la composante de la même grosseur
que le nom Desjardins

1.5



LOGO DESJARDINS

Signatures multiples

Afin de maintenir l'impact de la marque Desjardins, les signatures multiples combinées au logo sont à proscrire. Elles peuvent faire partie du corps du texte, dans le cas d'une annonce publicitaire ou être déclinées au-dessus ou à gauche du logo. On ne doit pas dépasser le ratio 60/40 et la zone de protection de la signature doit être respectée.

Même s'il y a plusieurs signataires, le logo n'est utilisé qu'une seule fois.

Tout comme pour la construction des signatures, le nom des composantes est en noir. L'Optima bold est le caractère recommandé.



Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.
 Sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat.

Siège social
 100, rue de la Banque
 100, rue de la Banque
 100, rue de la Banque
 1 800 463-4633

Centres de services
 100, rue de la Banque
 100, rue de la Banque
 100, rue de la Banque
 1 800 463-4633

 **Desjardins**
 Caisse Saint-Sauveur
 de la Rive-Sud
 Conjuguer avoirs et être



Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur.
 Sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat.

Desjardins Sécurité financière
Caisse centrale Desjardins
Caisse populaire Desjardins
Saint-Sauveur

 **Desjardins**
 Conjuguer avoirs et être

1.6



LOGO DESJARDINS

Zone de protection

Pour que la signature Desjardins conserve tout son impact, on doit laisser autour un minimum d'espace de protection, à l'intérieur duquel aucun autre élément distrayant, comme du texte, des graphiques, des illustrations ou des photographies ne peut venir se placer.

L'espace protégé équivaut à la moitié de la largeur de l'hexagone, soit la distance C.



1.7



LOGO DESJARDINS

Exemples de respect et de non-respect de la zone de protection

La signature ne doit jamais être placée à fond perdu (bleed). Elle peut toutefois être placée sur une image ou sur une photo, lorsque le contraste le permet.

Le logo n'est jamais répété dans une publicité.

Zone de protection respectée



Zone de protection non respectée

